

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE**\*\*\*\*\*  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt et un le 15 décembre 2021, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 08 décembre 2021, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

**Étaient présents :** ARRIVE Roland, BROSSARD Bernard, MAINDRON Bernard, GONZALEZ Maurice, TROGER Joël, LAPARLIÈRE Alain, ANNÉREAU Thierry, AUDEBERT Michel, BORDE Pierre, PERRIER Jean-François, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, SAUVEZIE Dominique, ROY Pierre Noël, BADIE Vincent, JOURDAIN Serge, RODE Michel, BERTRAND Georges, PLAT Pierre, CLEMENCEAU Thierry, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, QUOD Michel, TARDY Isabelle, LHERMITE Karine, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, LAVALETTE Christian, FAURE Bruno, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, COUÉ Jean-François, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, LANDREAU Bernard, FORTIER Manuella, DEBORDE Bruno, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, DURET Chantal, ROBERT Mylène, POUJADE Yves, BOULLE Christophe, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, MORASSUTTI Nicolas, PERONNEAU Chantal, GERVREAU Didier, LEFEVRE-FARCY Didier, PAVIE Christophe, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, BUREAU Marie-Christine, MICHEAU Jackie, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, TELINGE Sophie, GAGNON-BABIN Julie, FRADON Jean Marie, BERTHELOT Patrick, AMIAUD Dominique, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, VION Michel, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, GERVREAU Jean Pierre, QUESSON Jacky, LOPEZ Evelyne, HULLIN Christian, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, MALANGIN Sylvie, CONTE Marie-Hélène, TESSONNEAU Raymond, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, CHAUSSEREAU Joël, BRUA Christiane, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, EDOUARD Loïc, MARCHESIN Dominique, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, PENAUD Cyril, MAILLET Claudine, PERUFFO Bernard, MARIAU Jean-Pierre, OLIVIER Fabrice, MARCHAIS Jean Michel, PAIN Charles, BERTRAND Marc, PÉRENNÈS Jacques, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël.

**Étaient représentés :** CHAINIER Bruno par DE LARQUIER Jean-Bernard, DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal, RAYMOND Serge par GILLIBERT André, OLLIVIER Michel par ROZAN Marie-Pierre, TONNEAU Jean marie par LANDRAUD Michel, CHAILLOU Philippe par SYMPHOR Dany, GIRAUDEAU Danielle par NEVEU Sébastien, REYNAL Jean par FOSSIE-DURANT Michèle, MAZZOCCHI Jean François par GODET Philippe, FOUCHÉ Guy par GALLOT Philippe, BONIN Lionel par Gérard.

**Procurations :** CHATELAIN Patrick à BOTTON Jacky, PICQ Patrick à CARRE Joël, MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, LACHAMP Barbara à CABRI Christophe, SEGUIN Bernard à RAPITEAU Jean Michel, GIRAUDEAU Patrick à POUJADE Yves, DIEZ Elisabeth à BOULE Christophe, DUGUE Christian à BUREAU Marie-Christine, DE OLIVEIRA Katia à MARTIAL Claude, MAINGOT Maud à NIVARD Laurent.

**Absents excusés :** POZZOBON Alain, BLANC Jeanne, CHATELAIN Patrick, PICQ Patrick, MARRAUD Christine, VALLIER Marie-Hélène, FREDERIC Daniel, LACHAMP Barbara, SALAH Christian, GUEBERT Daniel, ROUGER Christian, SEGUIN Bernard, RAYMOND Claude, GIRAUDEAU Patrick, DIEZ Elisabeth, BRIAUD Céline, LETOURNEAU Antony, MASERO Michel, DUGUE Christian, LANGLAIS Jean-Charles, VIAUD Thierry, VELEZ Jean-Michel, YOU Agnès, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, MOUNIER Pascal, DE OLIVEIRA Katia, DUFOUR Christian, MEUGNIOT Benoît, MAINGOT Maud, BOURSIER Eric, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 126

Nombre de votants : 136

Nombre d'absents excusés : 32

Nombre d'absents ayant donné procuration : 10

MORASSUTTI Nicolas a été élu secrétaire.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

**Objet : Appel à Manifestation d'intérêt : « Déploiement des plateformes de rénovation énergétique de l'habitat et du petit tertiaire privé en Nouvelle Aquitaine » pour l'année 2022**

Dans le cadre du Programme Régional de l'Efficacité Énergétique (PREE) adopté par la région, le déploiement des plateformes de la rénovation énergétique correspond à l'échelon local et du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) qui propose un guichet unique de conseil et d'accompagnement pour la «Rénovation énergétique de l'habitat»

Depuis le 1 janvier 2021, le territoire est doté d'une plateforme de la rénovation énergétique (PTRE) en lieu et place de l'espace info-Energie installé à Jonzac dans la maison de l'énergie.

Après cette première année réussie de déploiement de la PTRE (1 200 conseils et 9 accompagnements de ménages à fin août 2021 ont été réalisés), la Communauté des communes de la Haute-Saintonge dépose à nouveau sa candidature pour 2022. Elle conservera son périmètre qui représente 1/50èmes de la Nouvelle-Aquitaine pour une population de 70 000 habitants.

Cet AMI permet aux EPCI :

- d'être pleinement reconnus dans leurs compétences « Energie » et « Habitat » ;
- de renforcer leur politique de soutien à la rénovation énergétique du logement ou d'investir ce domaine d'action ;
- d'obtenir des moyens pour mettre en œuvre les objectifs en matière de rénovation énergétique affichés dans les projets du territoire (SCOT, PCAET, TEPOS, etc.) ;
- d'offrir à leurs citoyens un service en proximité en mobilisant les différents acteurs et partenaires locaux de l'énergie et de l'habitat ;
- de lutter contre la précarité énergétique qui touche notamment les ménages les plus modestes en éradiquant les passoires thermiques ;
- de développer le marché de la rénovation énergétique pour les entreprises locales de leurs territoires et de les accompagner dans l'évolution de leur offre.

Le Conseil Communautaire décide que la communauté des communes de la Haute-Saintonge répond à l'AMI 2022 pour les compétences obligatoires suivantes :

|  |
|--|
| A1 - Information de 1er niveau aux particuliers                              |
| A2 - Conseil personnalisé aux particuliers                                   |
| A4 - Accompagnement des particuliers dans les travaux de rénovation globale  |
| B1 - Information de premier niveau pour le « petit tertiaire »               |
| C1 - Sensibilisation, communication, animation auprès des particuliers       |
| C2 - Sensibilisation, communication, animation auprès du « petit tertiaire » |
| C3 - Sensibilisation, communication, animation auprès des professionnels     |

Il est en outre précisé que :

- La PTRE pourra également rediriger les projets de rénovations éligibles dans le cadre de la future OPAH
- La CDHS pourra s'associer à d'autres structures publiques ou privées pour les besoins du fonctionnement de la plateforme.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le 21 DEC. 2021  
Le Président  
Claude BELOT

Pour copie conforme  
Le Président  
Claude BELOT

Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex